

Rue89 Bordeaux

## Retour à la case justice pour Philippe Poutou et les Ford de Blanquefort

**Les ouvriers avec la CGT accusent toujours la direction de ne pas avoir tenu des engagements signés en 2013. L'audience en appel s'est tenue ce jeudi à Bordeaux. En première instance, les syndicats CGT et CE avaient été déboutés.**

---

Par Xavier Ridon  
publié le 08/09/2017 à 08h52

---

0 RÉACTION

---

Ce n'est pas [leur condamnation en juin dernier](#) pour jets de confettis qui va les intimider. Les ouvriers CGT de Ford Blanquefort, Philippe Poutou en tête, avaient à nouveau eu rendez-vous avec la justice, ce jeudi au TGI de Bordeaux. Mais cette fois-ci ils ont quitté le box des accusés pour y faire entrer la direction de Ford Aquitaine Industrie (FAI).

### « Ne pas garantir, c'est mentir »

Avec le comité d'entreprise, le syndicat accuse la direction de ne pas avoir respecté son « engagement » à préserver 1000 emplois sur l'usine de Blanquefort suite au contrat signé en mai 2013 pour 5 ans. Le terme est important puisque côté direction, on affirme avec sérénité qu'il n'y a point d'engagement mais... d'objectif de préserver ces emplois.

Gilles Lambersend, secrétaire du CE de Ford Blanquefort, peste :

« Quand on a un objectif on essaie de tenir cet objectif. Si on ne fait rien pour le garantir, c'est mentir. »

Car en retirant les congés longues maladies, les apprentis, les pré-retraités, M. Lambersend ne compte que 988 actifs. En première instance, [la justice avait disculpé la direction](#). Ce jeudi, l'audience en appel s'est tenue. Le délibéré sera rendu le 2 octobre prochain.

Dans le même temps, une [étude analyse toujours la faisabilité de produire](#) en Gironde une nouvelle boîte de vitesse (8fmid). Le site français est en concurrence avec un autre aux États-Unis. La CGT espère aussi avec ce procès maintenir la pression sur la direction pour éviter une « fermeture quasi programmée » de l'usine.

»